

L'école maternelle : un cycle unique, fondamental pour la réussite pour tous.

Programme d'enseignement de l'école maternelle – BO spécial n°2 du 26 mars 2015.

L'école maternelle est **une école de l'épanouissement et du langage**. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, s'épanouir et affirmer leur personnalité. Ces premières années de scolarisation établissent les fondements éducatifs et pédagogiques sur lesquels s'appuient et se développent les apprentissages des élèves pour l'ensemble de leur scolarité.

L'école maternelle se caractérise selon trois grands axes :

- Une école qui **s'adapte aux jeunes enfants**, qui s'attache à garantir leur sécurité affective et à développer leur confiance en eux
- Une école qui organise des **modalités spécifiques d'apprentissage** (apprendre en jouant, apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes, apprendre en s'exerçant, apprendre en se remémorant et en mémorisant), **les prépare aux apprentissages fondamentaux**, notamment en développant leur langage, élément essentiel d'accès et de structuration des apprentissages
- Une école où les enfants prennent plaisir à **apprendre, à progresser et à vivre ensemble**

Organisée en un cycle unique, l'école maternelle est **la première étape pour garantir la réussite de tous les élèves au sein d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun**. Elle s'adapte aux jeunes enfants en tenant compte de leur développement et construit des passerelles entre la famille et l'école. Elle organise **des modalités spécifiques d'apprentissage en mettant en place des situations variées** : résolution de problèmes, manipulation, entraînements, mémorisation. Le jeu y tient une place particulière : il favorise la richesse des expériences vécues et des échanges qui en découlent dans tous les domaines d'apprentissage. **L'école maternelle permet aussi aux enfants d'apprendre ensemble et de vivre ensemble** : elle assure une première acquisition des principes de la vie en société et du respect d'autrui, en permettant à l'enfant de se construire comme personne singulière au sein d'un groupe.

Le programme de l'école maternelle organise les enseignements en **cinq domaines d'apprentissage** :

- mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
- construire les premiers outils pour structurer sa pensée
- explorer le monde

Chacun de ces cinq domaines est essentiel au développement de l'enfant et doit trouver sa place dans l'organisation du temps quotidien.

➤ *Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions*

La place primordiale du langage à l'école maternelle est réaffirmée comme condition essentielle de la réussite de toutes et de tous. La stimulation et la structuration du langage oral, le développement de la compréhension des textes lus par l'adulte et la prise de conscience des composantes sonores et visuelles de la langue constituent des **priorités de l'école maternelle** et concernent l'ensemble des domaines d'apprentissage.

➤ *Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique*

La pratique d'activités physiques et artistiques contribue au **développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel** des enfants.

Ces activités mobilisent et enrichissent l'imaginaire et sont l'occasion d'éprouver des émotions, des sensations nouvelles. Elles permettent aux élèves :

- d'explorer leurs possibilités physiques
- de développer leurs habiletés motrices et leur équilibre
- de mieux se situer dans l'espace et dans le temps
- d'appréhender l'image de leur propre corps

Elles visent également à développer **la coopération et les rapports constructifs** à l'autre, dans le respect des différences, et à **contribuer ainsi à la socialisation**.

La participation de tous les élèves à l'ensemble des activités physiques proposées, l'organisation et les démarches mises en œuvre cherchent à **lutter contre les stéréotypes** et contribuent à la **construction de l'égalité entre filles et garçons**.

Les activités physiques concourent à une éducation à la santé en conduisant tous les enfants, quelles que soient leurs "performances", à éprouver le plaisir du mouvement et de l'effort, à mieux connaître leur corps pour le respecter.

➤ *Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques*

Ce domaine d'apprentissage se réfère aux **arts du visuel** (peinture, sculpture, dessin, photographie, cinéma, bande dessinée, arts graphiques, arts numériques), aux **arts du son** (chansons, musiques instrumentales et vocales) et aux **arts du spectacle vivant** (danse, théâtre, arts du cirque, marionnettes, etc.).

L'école maternelle joue un rôle décisif pour l'**accès de tous les enfants à ces univers artistiques** ; elle constitue la **première étape du parcours d'éducation artistique et culturelle** que chacun accomplit durant toute sa scolarité primaire et secondaire et qui vise l'acquisition d'une **culture artistique personnelle**, fondée sur des repères communs.

➤ *Construire les premiers outils pour structurer sa pensée*

• Découvrir les nombres et leurs utilisations

Depuis leur naissance, les enfants ont une intuition des grandeurs qui leur permet de comparer et d'évaluer de manière approximative les longueurs, les volumes, mais aussi les collections d'objets divers ("il y en a beaucoup", "pas beaucoup"...). Cette capacité perceptive constitue une base sur laquelle s'ancrent l'apprentissage des nombres.

L'école maternelle conduit progressivement les élèves à **comprendre que les nombres permettent à la fois d'exprimer des quantités et un rang ou un positionnement dans une liste**. Cet apprentissage demande du temps et la confrontation à de nombreuses situations impliquant des activités pré-numériques puis numériques.

• Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées

Très tôt, les jeunes enfants discernent intuitivement des formes (carré, triangle...) et des grandeurs (longueur, contenance, masse, aire...).

À l'école maternelle, ils acquièrent des **connaissances et des repères sur quelques formes et grandeurs**. L'approche des formes planes, des objets de l'espace, des grandeurs, se fait par la manipulation et la coordination d'actions sur des objets.

Cette approche est soutenue par le langage : il permet de décrire ces objets et ces actions et favorise l'**identification de premières caractéristiques descriptives**. Ces connaissances constituent une **première approche de la géométrie et de la mesure** qui seront enseignées à l'école élémentaire.

➤ *Explorer le monde*

• Se repérer dans le temps et l'espace

Dès la naissance, par l'exploration, les enfants perçoivent intuitivement certaines dimensions spatiales et temporelles de leur environnement immédiat.

Ces perceptions leur permettent d'acquérir, au sein de leurs milieux de vie, une première série de repères, de développer des attentes et des souvenirs. Ces connaissances demeurent toutefois implicites et limitées. L'un des objectifs de l'école maternelle est d'amener progressivement les élèves à **considérer le temps et l'espace comme des dimensions relativement indépendantes des activités en cours**, et à commencer à les traiter comme telles. Elle cherche également à les amener à **dépasser peu à peu leur propre point de vue et à adopter celui d'autrui**.

•Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière

À leur entrée à l'école maternelle, les enfants ont déjà des représentations qui leur permettent de prendre des repères dans leur vie quotidienne.

Pour les aider à découvrir, organiser et comprendre le monde qui les entoure, l'enseignant propose des activités qui amènent les élèves à observer, formuler des interrogations plus rationnelles, construire des relations entre les phénomènes observés, prévoir des conséquences, identifier des caractéristiques susceptibles d'être catégorisées. Les élèves commencent à comprendre ce qui distingue le vivant du non-vivant ; ils manipulent, fabriquent pour se familiariser avec les objets et la matière.

L'école maternelle, une école qui pratique une évaluation positive.

L'évaluation constitue **un outil de régulation dans l'activité professionnelle des enseignants** ; elle n'est pas un instrument de prédiction ni de sélection. Elle repose sur **une observation attentive et une interprétation de ce que chaque enfant dit ou fait**. Chaque enseignant s'attache à mettre en valeur, au-delà du résultat obtenu, le cheminement de l'enfant et les progrès qu'il fait par rapport à lui-même. Il permet à chacun d'identifier ses réussites, d'en garder des traces, de percevoir leur évolution. Il est attentif à ce que l'enfant peut faire seul, avec son soutien (ce que l'enfant réalise alors anticipe souvent sur ce qu'il fera seul dans un avenir proche) ou avec celui des autres enfants. Il tient compte des différences d'âge et de maturité au sein d'une même classe.

Adaptée aux spécificités de l'école maternelle, l'évaluation est **mise en œuvre selon des modalités définies au sein de l'école**. Les enseignants rendent **explicites pour les parents** les démarches, les attendus et les modalités d'évaluation propres à l'école maternelle.

Le suivi des apprentissages et la communication des progrès des élèves reposent sur deux outils :

- un carnet de suivi des apprentissages, renseigné tout au long du cycle 1 ;
- une synthèse des acquis scolaires de l'élève, établie à la fin de la grande section, dernière année du cycle 1.

Le carnet de suivi des apprentissages :

- Cet outil va témoigner des progrès, du parcours, du cheminement de l'enfant. Il doit être accordé aux progrès de chaque enfant. La référence est l'enfant et la manière dont il progresse.

- Ce n'est pas simplement une collection de productions. Il s'agit d'une sélection de témoignages de réussites : écrits, photographies prises au cours de l'activité, dessins, enregistrements...significatifs des « marqueurs » essentiels de progrès, de réussites émergentes ou consolidées avec (ou pas) des commentaires de l'enfant recueillis par l'enseignant. On y trouve régulièrement un écrit de l'enseignant qui rend compte et atteste des progrès de l'enfant dans les divers domaines d'apprentissage. Cet écrit permet de donner de la valeur à ce qui est fait (cf. la notion d'« exploit » de Brigaudiot et ce, même s'il y a un écart)

- Le renseigner avec les enfants permet d'instaurer des échanges avec eux dans le cadre d'un atelier de langage. Situation qui permet de revenir sur les apprentissages, de faire des pauses métacognitives qui leur permettent de renforcer la connaissance de ce qu'ils ont fait ou appris.

La fiche de synthèse des acquis scolaires :

La synthèse des acquis scolaires de l'élève, volontairement brève, est renseignée à partir du suivi des apprentissages réalisé en situation ordinaire, tout au long du cycle, par l'équipe pédagogique : elle est nourrie de toutes les observations, de toutes les évaluations antérieures et **prend appui sur le carnet de suivi des apprentissages**.

Elle mentionne ce que l'élève sait faire et indique le cas échéant ses besoins à prendre en compte pour l'aider au mieux dans la suite de son parcours scolaire.

L'établissement de cette synthèse relève de la responsabilité de l'équipe pédagogique du cycle, elle ne donne pas lieu à la **passation préalable d'épreuves spécifiques d'évaluation**.

Le document de synthèse des acquis scolaires renseigné par l'équipe pédagogique du cycle 1, est transmis à l'école élémentaire lors de l'admission de l'élève en CP et communiqué aux parents ou au responsable légal de l'élève. Elle est l'occasion de dialoguer positivement avec les familles. Elle permet aussi, le cas échéant de les rassurer sur la prise en charge des besoins et des fragilités de leur enfant, pour aborder sereinement le cours préparatoire, première année du cycle 2.

Lien vers la fiche de synthèse des acquis scolaires :

<https://eduscol.education.fr/cid97131/suivi-et-evaluation-a-l-ecole-maternelle.html#lien3>

Le carnet de suivi des apprentissages à l'école maternelle

Principes et démarches « L'école maternelle s'appuie sur un principe fondamental : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser...L'école maternelle est une école qui s'adapte aux jeunes enfants... qui pratique une évaluation positive. » Programme de l'école maternelle BO du 26 mars 2015

Le carnet de suivi, pour ?	Qui ?	Références	Comment ?
communiquer	avec les familles	Porter attention aux parents et rendre explicite les démarches, attendus et modalités d'évaluation Donner à voir ce que les enfants apprennent Dialoguer positivement et régulièrement avec les familles	Prendre en compte la spécificité du terrain Remettre le carnet de suivi au moins 2 fois l'an au cours de l'entretien, chaque fois que l'enseignant le jugera utile La TPS s'inscrit pleinement dans l'outil
communiquer, favoriser le dialogue pédagogique	avec l'enfant	Engager l'enseignant dans un suivi personnalisé des acquisitions de l'élève Prendre en compte les expériences et savoirs antérieurs Prendre conscience de ses apprentissages- Construire une plus grande estime de soi	Privilégier une démarche qui associe l'enfant nécessite d'informer les élèves sur les critères de réussite. (verbalisation des procédures et des enjeux des apprentissages) Tenir compte du fait que les progrès de l'enfant se réalisent selon des rythmes très variables (socialisation, langage, motricité, capacités cognitives) d'où pratiques différenciées ;
favoriser les transitions	dans le cycle avec le cycle 2	Mettre en œuvre la continuité des apprentissages	Rendre visible les progrès de la PS à la GS
pratiquer une évaluation positive par l'observation, l'interprétation et la mise en valeur	dans la classe	Mettre en valeur le cheminement de l'enfant, les progrès réalisés par rapport à lui-même Observer ce que l'enfant peut faire Des modalités définies dans l'école en référence - à l'ensemble des domaines d'apprentissage, - aux attendus de fin de GS, - à la progressivité des enseignements, - aux répertoires communs constitués, - aux modalités spécifiques d'apprentissage (en jouant, en réfléchissant et en résolvant des problèmes, en s'exerçant, en se remémorant et en mémorisant).	« L'évaluation n'est pas un outil de prédiction ni de sélection ». (BO) Conformément au concept d'évaluation positive, l'enseignant ne rend compte que des progrès et des acquis. Identifier les réussites et dans quelles conditions elles ont été réalisées (seul, entre pairs, avec l'enseignant, avec soutien et outils) Garder trace Percevoir l'évolution Attention portée sur les compétences langagières Valoriser le chemin parcouru par l'enfant
rechercher la cohérence et la continuité	dans le cycle	Concevoir et élaborer un outil de cycle au sein de l'équipe	Constituer des répertoires, choisir des situations, des univers culturels variés et cohérents (parcours...)

L'évaluation positive et le carnet de suivi pour rendre visible les progrès et suivre le parcours de l'élève

Un outil adapté aux spécificités de l'école maternelle...

La conception	Des choix d'équipe, un travail d'équipe	Conseils
Les modalités d'évaluation L'observation personnalisée	<ul style="list-style-type: none"> - Observation opportune, informelle - Observation : situation structurée collective et/ou situation différenciée selon les besoins (prise en compte de l'âge et de la maturité) - Observation au fil de l'année - Observation au cours du cycle 	<p>Ex : L'enseignant observe chaque élève sur des temps d'accueil (présence au coin-jeu)</p> <p>Usage de grilles d'observation</p> <p>verbaliser et expliciter les acquisitions, les progrès qui restent à réaliser, les nouvelles compétences à acquérir et leurs enjeux (par exemple : pour apprendre à lire).</p>
Les contenus	<p>Les cinq domaines d'apprentissage sont présents.</p> <p>Les éléments de réussite consignés ne couvrent pas pour autant l'ensemble des attendus.</p> <p>Les traces significatives des progrès et des réussites sont collectées.</p> <p>Les choix sont opérés à partir des programmations.</p>	<p>Ce n'est pas une liste exhaustive de compétences à pointer (choix expliqués aux parents)</p> <p>Un outil utilisé par tous</p> <p>Pas d'appréciation négative. Le non acquis est à exclure</p> <p>Aucun cahier ne sera identique</p>
La forme, un outil simple	<p>Envisager un support évolutif</p> <p>Exemple : classeur, porte-folio afin d'intercaler des feuilles* à tout moment</p> <p>Une couleur/un logo par domaine d'apprentissage</p> <p>Pour les TPS, une fiche spécifique : compétences langagières, motrices</p>	<p>Eviter la compilation</p> <p>Prévoir une organisation simple</p> <p>* Feuilles support d'activité</p> <p>* Feuilles support vierge pour coller une réussite, une trace (photos, écrits, dessins, dictée à l'adulte, supports numériques...)</p> <p>*Feuilles avec relevé d'observations</p>

Le carnet de suivi se distingue des outils :

- ✓ des enfants : cahier de vie (vie de classe, événements, lien école-famille), cahier de travaux (cahier ou classeur regroupant les fiches), cahier d'écrivain, cahier d'expérience, classeur de savoir (collectif)
- ✓ de l'enseignant (outils professionnels) : grilles d'observation, livret d'évaluation afin d'argumenter sur les difficultés de l'enfant auprès des parents

La « **synthèse des acquis de fin d'école maternelle** » est à l'usage des enseignants et des parents.

Circulaire de rentrée 2019 – Les priorités pour l'école maternelle

Lien vers la note de service n° 2019-087 du 28-5-2019 :

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=142385

• L'école maternelle, école de l'épanouissement et du langage

L'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à trois ans, point central de la loi pour une École de la confiance, constitue un objectif majeur de la prochaine année scolaire. Cette mesure renforce l'école maternelle et, plus généralement, met l'accent sur le rôle crucial de ces trois années de la vie dans le développement affectif et intellectuel de l'enfant.

➤ Développer la sécurité affective à l'école maternelle

- Entretenir la qualité de l'accueil des parents et des responsables des élèves : la recherche et l'expérience des équipes pédagogiques montrent la nécessité de satisfaire le besoin de sécurité et d'attachement du jeune enfant pour soutenir son développement et permettre son épanouissement. Il est important que les équipes pédagogiques poursuivent et continuent à se rendre pleinement disponibles aux moments déterminants de cet accueil, conçu comme une action pédagogique de première importance. **La qualité de cet accueil est fondamentale** : elle entretient les relations de confiance nécessaires entre les personnels de l'école et les responsables légaux, pour satisfaire les besoins des jeunes élèves et favoriser leur entrée dans les apprentissages.

Depuis la petite section jusqu'à l'entrée au cours préparatoire, l'équipe enseignante s'adapte aux besoins du jeune enfant pendant **les vingt-quatre heures hebdomadaires d'enseignement**, durant lesquelles **l'exigence d'assiduité est affirmée pour tous les élèves**.

Des aménagements d'emploi du temps peuvent être autorisés quand les plus jeunes enfants ont encore besoin de dormir l'après-midi

- Transmettre la confiance en soi : un discours positif et ambitieux, valorisant les progrès, même modestes, structure en profondeur la personnalité des élèves. Derrière la réussite de chaque élève, il y a un discours bienveillant porté par un adulte attentionné et soucieux de le mener au meilleur de lui-même.

- Travailler en synergie avec les ATSEM : aux côtés des professeurs des écoles, les ATSEM sont des **figures d'attachement** importantes pour les élèves, et participent activement à leur sécurité matérielle et affective. Leurs compétences contribuent pleinement au bien-être des élèves et à la mise en œuvre des activités dans la classe.

➤ Renforcer la préparation aux apprentissages fondamentaux

La place accordée aux activités permettant de découvrir, de manipuler, d'expérimenter, de jouer, d'échanger, entre élèves et avec les adultes, est réaffirmée.

La connaissance et la manipulation des unités sonores de la langue française font l'objet d'un **enseignement progressif. Dès la petite section, la construction d'une conscience phonologique est régulièrement travaillée. Elle se structure jusqu'à la grande section par des activités appropriées**. La connaissance du nom des lettres et du son qu'elles produisent est progressivement enseignée. Le travail sur l'oral permet d'atteindre un premier niveau de conscience de l'organisation lexicale et syntaxique de la langue.

Dans les pratiques de classes, la place accordée **au jeu et à la manipulation en mathématiques est prépondérante**.

➤ Une priorité : l'enseignement structuré du vocabulaire oral

Pour que les élèves s'approprient la langue française, **un enseignement régulier et structuré du langage** est nécessaire dans toutes les classes de l'école maternelle. Cet enseignement doit aussi s'incarner, au-delà des échanges spontanés ou liés aux situations d'enseignement, dans des temps **spécifiquement dédiés** au développement des compétences communicationnelles (écoute attentive, volonté d'être compris, attention partagée, mémoire, expression) et des compétences linguistiques (précision des mots et organisation des phrases).

Dans ce cadre, l'un des objectifs majeurs consiste à enrichir le vocabulaire des élèves. En effet, les études mettent en évidence le rôle décisif d'une exposition précoce des jeunes enfants à un vocabulaire riche, précis. La mise en œuvre de l'enseignement du vocabulaire oral s'attachera à en faire une **présentation structurée, à travers des regroupements sémantiques et logiques.**

➤ Enrichir la formation des professeurs débutant en école maternelle

Dans le cadre d'un parcours de développement professionnel pour les professeurs, l'accent est mis sur une formation spécifique destinée aux professeurs néo-titulaires (T1-T2-T3) nommés sur un poste en école maternelle, comme aux professeurs enseignant en école élémentaire et débutant en maternelle.

• L'acquisition des savoirs fondamentaux par tous les élèves : une priorité nationale

➤ Des évaluations pour faire réussir les élèves

Les analyses des résultats et les fiches-ressources pour l'accompagnement des élèves, disponibles sur [Éduscol](#), ont été également construites en prenant appui sur les travaux de professeurs et de chercheurs. Elles invitent à la mise en œuvre d'**interventions pédagogiques ciblées** pour conduire un **accompagnement personnalisé** auprès des élèves et les aider à dépasser leurs difficultés.

À la rentrée scolaire 2019, comme en 2018, tous les professeurs de CP et de CE1 assureront la passation des évaluations nationales pour leurs élèves. Afin de mettre plus rapidement à disposition des professeurs les résultats complets, le calendrier a été adapté. **Les passations auront lieu du 16 au 28 septembre 2019. Les saisies pourront être réalisées du 16 septembre au 11 octobre.** Les professeurs pourront disposer des résultats de leurs élèves à **compter du 7 octobre**, en même temps que des fiches à destination des parents. Une attention particulière sera accordée à **la communication des résultats aux parents** qui doit être assurée pour chaque élève de CP et CE1.

➤ Cibler des priorités stratégiques du CP au CM2

➤ Le dédoublement des classes de CP et CE1 : un levier pour la réussite de tous les élèves

➤ Conforter l'enseignement précoce des langues vivantes étrangères

Le rapport de Chantal Manes et Alex Taylor, intitulé *Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères, oser dire le monde*, indique que l'apprentissage d'une langue vivante étrangère, **en particulier l'anglais, doit débuter précocement.** À l'école maternelle, les élèves bénéficient d'un premier éveil à la diversité linguistique, en les exposant à des langues variées, en s'intéressant à la musicalité, à la phonologie et à l'accentuation de la langue. C'est le commencement, pour l'élève, d'un **parcours linguistique continu.**

• Un pilotage en soutien de l'action pédagogique des professeurs

➤ Une formation renforcée

Comme en 2018, les dix-huit heures d'animations pédagogiques sont dédiées à l'enrichissement des compétences professionnelles des professeurs **en français et en mathématiques** ; elles s'appuieront sur l'analyse des évaluations nationales. La formation continue des professeurs de maternelle est actualisée et renforcée : elle porte sur **le langage, le nombre et le développement affectif et social du jeune enfant.**

➤ Des ressources d'accompagnement plus riches au bénéfice des professeurs

Les ressources actuellement en ligne sur le site Eduscol s'enrichiront dès la rentrée prochaine de guides sur **le vocabulaire et la phonologie à l'école maternelle**, sur la lecture et l'écriture au CE1, sur la grammaire et les langues vivantes étrangères à l'école élémentaire, et enfin sur les mathématiques au CP.

➤ La nécessaire mobilisation des cadres en appui des professeurs

•Cultiver le plaisir d'être ensemble

➤Respecter autrui

Le respect de soi et des autres, le dialogue et la capacité à débattre s'acquièrent chaque jour, en classe, dans le cadre des enseignements, **dès l'école maternelle**.

➤Mieux accueillir les élèves en situation de handicap

Dès la rentrée scolaire 2019, la plateforme Cap École inclusive proposera aux professeurs des ressources pédagogiques, immédiatement utilisables en classe. Cette plateforme leur permettra aussi de contacter des professeurs ressources qui pourront les accompagner dans la mise en place d'adaptations et aménagements pédagogiques, notamment pour les élèves avec des troubles du spectre de l'autisme (TSA).

➤Développer l'éducation artistique et culturelle

La dimension culturelle des apprentissages est fondamentale pour la construction de soi et pour cultiver les sentiments positifs envers les autres.

Trois objectifs prioritaires sont dégagés et s'inscrivent dans ceux fixés par les programmes : **la promotion de la lecture et du livre, la musique** (avec la création d'une chorale dans chaque école primaire), **la découverte du patrimoine de proximité**.

Comme chaque année depuis septembre 2017, la rentrée 2019 se fera en musique pour accueillir les élèves dans une ambiance joyeuse et collective.

La découverte et la compréhension du patrimoine de proximité permettent aux élèves d'**apprendre à voir et à comprendre l'histoire des lieux qu'ils habitent**. Cette première expérience se poursuit par un travail sur l'histoire des arts qui permet aux élèves d'élargir leur compréhension des différents langages utilisés par les hommes pour s'exprimer.

➤Assurer l'équité entre tous les territoires de la République

Recommandations pédagogiques – L'école maternelle, école du langage

Lien vers la note de service n°2019-084 du 28-5-2019

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=142293

L'école maternelle a un rôle primordial à jouer dans la prévention de l'échec scolaire **en faisant de l'enseignement du langage une priorité, dès le plus jeune âge**.

Cette recommandation souligne les principaux points sur lesquels fonder une programmation des enseignements du langage pour permettre à tous les élèves de réaliser les apprentissages attendus et de poursuivre leur appropriation de la langue à l'école élémentaire dans les meilleures conditions.

•Stimuler et structurer le langage oral

Dès qu'il va à l'école, l'élève poursuit son processus d'appropriation du langage en prenant **modèle sur les professeurs des écoles, et tous les adultes présents**. Le langage des enseignants devient donc un **langage de référence** qui se doit d'être **lexicalement précis et syntaxiquement correct en toute situation**, de même que le langage de tous les adultes dans la classe.

En situation scolaire, le langage correspond **aux activités de compréhension** (écouter, lire) et **aux activités de production** (parler, écrire). L'appropriation par les élèves d'un langage oral riche, organisé et compréhensible requiert la mise en œuvre d'un **enseignement structuré et systématique**.

Sollicités et stimulés par les professeurs qui ont à leur égard une exigence adaptée, les élèves affinent leur capacité à parler et à comprendre, dans des situations de jeu, d'action, d'exploration et de vie quotidienne au sein de la classe. Tous les adultes présents, les enseignants comme les ATSEM, engagent un dialogue

adapté avec l'élève, se montrent désireux de mieux comprendre, sollicitent des précisions, des reformulations, posent des questions ouvertes. Ils conduisent ainsi les jeunes élèves à dire ce qu'ils voient, ce qu'ils font, ce qu'ils imaginent, ce qu'ils ressentent, mais aussi à enrichir leur capacité de nommer, de désigner, de dire.

En grande section, les élèves doivent en effet pouvoir se faire comprendre par le seul usage du langage. L'enjeu est de les rendre capables de raconter, d'expliquer une réalité passée ou à venir, de créer une histoire portant sur des événements, lieux ou personnages inconnus d'au moins un des partenaires de l'échange.

Il est nécessaire d'accorder **autant d'attention au lexique qu'à la syntaxe et à la phonologie**. Beaucoup de mots sont acquis de manière occasionnelle et incidente au cours des interactions familiales ou scolaires. Néanmoins, pour assurer la mémorisation et le réemploi du lexique, la simple fréquentation du vocabulaire et des formes syntaxiques en situation ne suffit pas. De multiples emplois sont requis pour garantir l'acquisition par les élèves.

En prenant appui sur **des objets, des jeux, des imagiers, des albums**, le professeur organise les apprentissages, introduit des activités spécifiquement programmées avec des intentions précises. Il fixe les **objectifs et les attentes** en fonction du développement de chaque enfant et met en place des situations d'entraînement. Il est attentif au choix des mots travaillés, à leur maniement correct, à leur mise en réseau (champs lexicaux, catégories lexicales, synonymes, antonymes, familles de mots).

Un enseignement structuré revient à **ne pas isoler des mots** mais à les présenter dans des regroupements sémantiques et logiques qui vont permettre d'en faciliter la représentation.

Il ne peut y avoir d'acquisition sans mémorisation. Travailler **la mémoire lexicale** avec l'enfant nécessite que le mot soit bien articulé, répété souvent par l'enseignant et l'enfant, afin d'en favoriser l'appropriation, puis de le réactiver régulièrement, dans différentes situations qui permettront son utilisation en contexte.

L'appropriation des **structures syntaxiques** fait l'objet d'une attention quotidienne et structurée. Elle se développe dans le cadre de toutes les activités de la classe, par une approche transversale mais fait aussi l'objet de **séances spécifiquement dédiées, avec des objectifs définis et précis**.

Conjointement à l'enrichissement lexical et syntaxique du langage oral des élèves, l'attention du maître porte aussi sur l'entraînement de la compréhension de consignes collectives.

•Développer la compréhension de messages et de textes entendus

L'aménagement de la classe favorise la fréquentation quotidienne d'écrits variés, de formes et finalités différentes. Les livres, autant que les jeux et les jouets, doivent pouvoir bénéficier d'un investissement spontané par les élèves, **l'aménagement du « coin lecture » doit être pensé à cet effet**.

La lecture à haute voix par l'enseignant est **quotidienne**, en particulier d'histoires, de contes, de récits, qui permettent à l'élève « d'entendre du langage écrit », de développer sa capacité à écouter, à se projeter, à se représenter une situation.

Un travail sur la compréhension est d'autant plus nécessaire dès l'école maternelle que cette activité langagière est invisible pour un enfant. **Il ne suffit pas d'écouter pour comprendre**. L'enseignant conduit **un travail spécifique** sur la compréhension qui s'élabore dans les échanges autour du texte entendu.

La médiation de l'enseignant est essentielle :

- il installe un climat d'écoute et de sécurité ;
- il sollicite l'attention des élèves et les prépare à être dans une écoute active ;
- pendant qu'il lit à haute voix, l'enseignant ne s'interrompt pas afin de maintenir l'attention des élèves tout au long de la lecture et d'en maintenir le fil ;
- après l'écoute, il engage les élèves à prendre la parole et il montre de l'attention pour ce qu'ils disent ;
- il favorise les questionnements des élèves, sollicite leur avis, leur point de vue, leurs interprétations ;
- il suscite des débats, favorise et étaye l'émergence des représentations ;
- il propose de revenir au livre pour valider les interprétations, les hypothèses, les points de vue ;
- dans ces moments centrés sur la réception et la production orale, il veille à donner le temps nécessaire pour qu'un élève puisse aller au bout de son propos ;
- il prend soin de gérer le temps pour conserver l'attention nécessaire.

En fin d'école maternelle, **il est attendu des élèves qu'ils comprennent des textes écrits sans autre aide que le langage entendu**. Les contes traditionnels, les contes mythologiques, les textes du patrimoine permettent d'une part l'accès à la langue écrite de référence et d'autre part, l'entrée dans la culture commune de référence.

•Développer et entraîner la conscience phonologique

Les compétences phonologiques (capacité à manipuler les unités de paroles) et la connaissance du nom des lettres sont essentielles à travailler car elles préparent l'apprentissage ultérieur du code.

➤Le mot

L'entraînement à la décomposition de la parole en unités sonores, stimulé par des activités ludiques, requiert une attention particulière de la part des professeurs. Il fait l'objet d'un **travail méthodique** depuis la petite section.

Pour amener les élèves à développer ces compétences, l'enseignant les conduit à chanter, à jouer avec la voix, à vivre corporellement des comptines et des chants. En moyenne et grande sections, tout énoncé peut devenir prétexte à des jeux vocaux et des jeux de langage. Dans toutes ces activités, le plaisir de jouer avec les mots doit demeurer **un vecteur de motivation**.

En parallèle des activités de jeux avec les éléments sonores de la langue, des activités de transcription écrite des propos des élèves (**dictée à l'adulte**) vont leur permettre peu à peu de comprendre que **l'écriture transcrit la parole** et que cette transcription suppose une segmentation en différents types d'unités.

➤La syllabe orale

L'unité que les enfants parviennent le mieux à isoler phoniquement est la syllabe orale. Ce repérage est **possible dès la moyenne section**, mais c'est en grande section que la syllabe est véritablement identifiée. Des tâches diverses sont proposées aux enfants : **écoute, manipulation, comptage, segmentation, isolement, suppression et ajout d'unités, fusion, substitution, inversion, détection d'intrus, catégorisation, recherche d'invariant, etc.** En fin d'école maternelle, il est attendu que tous les élèves réussissent cette segmentation et reconnaissent oralement les syllabes constitutives d'un mot.

➤Le nom des lettres et le son qu'elles produisent

Les lettres doivent être reconnues grâce à leurs caractéristiques et indépendamment de la place qu'elles occupent dans l'alphabet. Les élèves apprennent progressivement à identifier chaque lettre par ses trois composantes : **nom, valeur sonore et tracé**.

Le prénom est un support privilégié pour mettre en évidence la permanence des lettres et de leur alignement de gauche à droite. Dans un premier temps, la graphie en lettres capitales permet de mieux prendre conscience de l'individualité de chaque lettre, mais la reconnaissance des lettres de l'alphabet et la connaissance des correspondances entre les graphies en cursive, en script et en capitales d'imprimerie est une compétence attendue des élèves en fin de grande section.

➤Le phonème

Quand l'enfant est sensible aux similitudes sonores, qu'il est capable de segmenter la parole en mots et les mots en syllabes, qu'il connaît les lettres et le son qu'elles produisent, on peut envisager la découverte du phonème (développer la conscience phonémique). L'enseignant commence par travailler sur **des sons-voyelles**, plus aisés à percevoir que les sons-consonnes, puis propose des **consonnes constrictives** dont le son est bien perceptible et continu (f, v, s, z, ch, j, r, voire i dans une moindre mesure).

Il organise aussi **la progressivité des activités proposées**. Les élèves sont entraînés à répéter, repérer puis isoler un son, trier des mots proposés sur le mode « j'entends/j'entends pas », localiser et coder la place d'un phonème dans un mot (première, deuxième syllabe/début, milieu, fin de mot), comparer des mots pour trouver un phonème commun, distinguer des sons proches (f/v ; s/ch ; s/z ; ch/f).

Il est attendu des enfants, à la fin de l'école maternelle, la capacité de discriminer des syllabes, des sons-voyelles et quelques sons-consonnes (hors des consonnes occlusives) comme p, b, t, d, k, g, voire m, n dans une moindre mesure, ces sons étant difficilement perceptibles.

•Guider l'apprentissage des gestes graphiques et de l'écriture

Cet apprentissage se réalise en parallèle de la construction du sens de l'écrit et de ses liens avec l'oral.

A l'école maternelle, dès que l'élève s'en montre capable, l'apprentissage de **l'écriture cursive est encouragé et enseigné**. Il convient toutefois de proposer des exercices adaptés à l'âge de l'élève, et de préserver la motivation des élèves.

Les exercices d'écriture se distinguent des exercices de graphisme : les uns portent sur l'apprentissage du tracé des lettres ; les autres permettent d'entraîner une habileté au service de l'écriture cursive ou de réaliser des productions artistiques.

➤ Une compétence complexe, des contraintes fortes

Les exercices graphiques sont un entraînement nécessaire préalable à l'apprentissage du tracé des lettres. Ils permettent principalement le développement des fonctions motrices fines nécessaires à la maîtrise de toute activité grapho-motrice.

Les enseignants sont particulièrement attentifs à la **posture des élèves** et à la **tenue du crayon** lors des activités d'entraînement au geste graphique et d'écriture. C'est **dès la petite section** que se construisent les positions et stratégies adaptées.

Il convient d'établir systématiquement **les liens entre le tracé et le nom des lettres** pour que les élèves découvrent et s'approprient les correspondances entre les trois graphies (cursive, script et capitale)

➤ De l'observation des formes graphiques à la découverte des lettres

Dès la petite section, l'élève rencontre des écrits sous différentes graphies, il apprend à les observer. Ces rencontres sont accompagnées et commentées par l'enseignant sans pour autant faire l'objet d'un apprentissage systématique. À ce niveau, c'est principalement la correspondance entre les lettres capitales et scriptes qui est abordée.

En fin de moyenne section, les élèves doivent pouvoir faire correspondre visuellement la plupart des lettres de leur prénom, en capitale et en script, et pouvoir les nommer. La correspondance avec les lettres de l'écriture cursive est progressivement introduite.

En grande section, la connaissance de la correspondance entre capitale et script est systématiquement travaillée, des exercices de discrimination visuelle sont quotidiennement proposés. En fin d'année scolaire, la correspondance avec les lettres cursives est acquise pour la plupart des lettres.

Parallèlement à l'enseignement de l'acte moteur, l'enseignant attire l'attention des élèves sur **l'ordre des lettres** et sur les conséquences du respect ou non de cet ordre.

➤ L'apprentissage du geste graphique

La séance d'écriture ne peut se limiter à un exercice que l'élève réaliserait en autonomie. Elle doit être **guidée**, et s'effectuer **en petits groupes** sous le regard attentif du professeur. Il conçoit la séance d'apprentissage en proposant des **tracés modélisants**, qu'il effectue sous les yeux des élèves, **en commentant** son geste et en attirant l'attention des élèves sur les obstacles éventuels.

Dans un premier temps, le professeur encourage une dynamique centrée sur l'action, avec des tracés sur de **grands supports**. Il habitue l'élève à suivre des yeux son tracé, puis à le réduire et à l'adapter à des contraintes simples. Progressivement, les activités motrices visent **le contrôle du geste**.

La verbalisation joue un rôle très important dans le développement du geste moteur. Le professeur dialogue avec l'élève, l'aide à faire des rapprochements entre son geste et ce qu'il perçoit des effets produits.

En grande section et au regard des compétences très diverses des élèves, le professeur propose un **entraînement différencié et régulier** en agissant sur différentes variables (longueur de l'exercice, nature du support, épaisseur des rails du support mis à disposition). **L'observation et l'accompagnement par l'enseignant** de l'élève à la tâche permettent de répondre précisément à ses besoins.

Organiser un **espace d'écriture** dans la classe a de nombreux avantages, notamment de permettre à certains élèves de s'isoler et de s'entraîner, en dehors de la leçon d'écriture, sur des supports variés : papier

blanc ligné ou non, fiches effaçables, modèles à repasser. Ces activités en autonomie, qui visent un renforcement, **ne remplacent pas** la séance d'écriture menée par le professeur.

Recommandations pédagogiques – Un apprentissage fondamental à l'école maternelle : découvrir les nombres et leurs utilisations

Lien vers la note de service n°2019-085 du 28-05-2019

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=142291

La présente note de service exprime des recommandations dans ce sens, en cohérence avec le programme d'enseignement de l'école maternelle

En fin de grande section, les élèves doivent avoir appris à réaliser, à comparer ou à quantifier des collections, à lire l'écriture chiffrée des nombres **au moins jusqu'à dix**, à ordonner les nombres et à dire combien il faut ajouter ou soustraire pour obtenir des quantités ne dépassant pas dix. La construction de ces compétences est liée à la découverte du concept de nombre et à l'appropriation des compositions et décompositions des quantités jusqu'à dix, sans exclure un travail de comparaison sur des collections plus grandes.

En fin d'école maternelle, les élèves doivent aussi savoir utiliser le nombre pour exprimer et comparer un rang, pouvoir dire la suite orale des nombres **jusqu'à trente** et positionner des nombres sur une ligne numérique. Le développement de ces capacités doit être assuré à l'école maternelle, tout au long du cycle, à travers le jeu et la résolution de problèmes concrets.

•Une priorité : stabiliser la connaissance des petits nombres jusqu'à dix

En arrivant à l'école maternelle, les élèves peuvent apparemment discriminer à vue d'œil les petites quantités (un, deux et trois), voire énoncer le début de la suite numérique orale, mais ils ne maîtrisent pas pour autant le nombre et le comptage. Ils doivent donc apprendre, d'une part que le nombre (3 par exemple) est indépendant de l'apparence, de la taille, de la forme et de la disposition des objets de la collection ou de l'espace qu'ils occupent, d'autre part que « trois » correspond à un cardinal précis, incluant « un », « deux », « trois ». Cet apprentissage implique de multiplier et de varier les sollicitations, il doit être réalisé successivement pour chacun des nombres jusqu'à dix, au moins.

Les activités ayant pour but la construction de l'**aspect cardinal** des nombres visent la construction progressive des quantités **jusqu'à cinq puis jusqu'à dix, en s'attachant à travailler la composition, la décomposition et la recombinaison de ces petites quantités** (trois, c'est deux et encore un ; un et encore deux ; quatre, c'est deux et encore deux ; trois et encore un ; un et encore trois). Composer/décomposer les nombres est une première étape vers la mémorisation des résultats additifs et multiplicatifs qui sera développée à l'école élémentaire.

Une bonne connaissance des symboles des nombres, à l'écrit comme à l'oral, et la capacité à passer rapidement des symboles à la quantité correspondante, sous diverses formes, nécessitent des **répétitions quotidiennes** et seront des compétences clés pour calculer de façon efficace.

Des activités mettant en œuvre le processus d'**itération de l'unité** (7 c'est 6+1), qui donnent sens à la relation d'ordre entre les nombres (7 c'est plus petit que 8, ou 7 c'est moins que 8), sont aussi proposées. En complément, on développe **la connaissance de la suite orale des noms de nombres (a minima jusqu'à trente à la fin de la grande section)**.

La connaissance de la suite orale des noms de nombres ne suffit pas pour qu'un élève parvienne à dénombrer ou constituer à coup sûr une collection d'objets d'une quantité donnée. Au-delà de la capacité de faire abstraction de certaines propriétés des objets de la collection à dénombrer (compter une grosse bille comme une petite, une bille bleue comme une rouge, etc.) et de la connaissance du principe du cardinal (le dernier mot-nombre énoncé fait référence au nombre total d'objets comptés et pas à un objet particulier), l'enfant doit **maîtriser la synchronisation du pointage des éléments de la collection avec la récitation des noms des nombres** et apprendre à énumérer tous les éléments de la collection (pointer une et une

seule fois, sans en oublier). Cette compétence d'énumération s'acquiert dans l'action, en dénombrant activement, et il est déterminant de concevoir, et proposer aux élèves, des situations permettant **des manipulations** nombreuses et variées, en prenant le temps nécessaire chaque jour et dans la continuité du cycle 1.

•Des situations pédagogiques spécifiquement organiser pour donner sens aux nombres

Dès la petite section et tout au long du cycle, des temps spécifiques d'enseignement doivent être **organisés et planifiés quotidiennement**, avec des **objectifs précis**, pour un apprentissage approfondi des nombres.

Le jeu, essentiel au développement de l'enfant, est un appui pédagogiquement efficace et pertinent pour l'enseignement, notamment celui des nombres. L'usage en classe, en petits groupes, de jeux structurés faisant intervenir des nombres doit être quotidien : jeux avec des dés divers, jeux de lotos, de dominos, de bataille, jeux sur plateaux ou pistes numériques, etc.

Les dés, notamment, sont des outils facilement adaptables aux objectifs visés : différents nombres peuvent être identifiés sur leurs faces, ainsi que différentes écritures des nombres (constellations, chiffres, doigts, etc.). Il est important de privilégier **les jeux à deux dés (ou trois)** plutôt qu'avec un seul dé, pour conduire les élèves à devoir ajouter les deux nombres.

L'enseignant propose aussi très fréquemment aux élèves **des situations problèmes** dans lesquelles la réponse n'est pas d'emblée disponible : trouver une quantité donnée d'objets, le nombre nécessaire d'objets pour compléter une boîte dont le nombre de cases est donné ou connu (j'en veux 6 et pour l'instant j'en ai 2). L'activité donne lieu à des questionnements qui invitent à anticiper, choisir, décider, essayer, recommencer, se demander si la réponse obtenue convient et comment le vérifier.

Les activités d'apprentissage proposées s'appuient sur **un matériel varié** (cubes, gobelets, boîtes, jetons, petites voitures, etc.). Il s'agit de **situations réelles** (jeux, situations élaborées par l'enseignant, situations tirées des activités de la classe) permettant **la manipulation** de quantités tangibles.

Les activités quotidiennes d'apprentissage et d'entraînement qui y concourent **ne sont pas compatibles avec un travail sur fiches, sur des dessins de collections**.

•Un apprentissage progressif, qui s'appuie sur le langage oral et écrit

La découverte du nombre et de ses utilisations est liée à la construction d'un langage oral et écrit précis qui contribue à structurer les connaissances et à les fixer en mémoire. **La verbalisation par l'enseignant et par l'élève** des actions réalisées et de leurs résultats constitue une aide importante à la prise de conscience des procédures utilisées et de leurs effets. L'enseignant est attentif à organiser les échanges oraux pour aider à structurer les apprentissages des élèves : il aide à décrire les situations, les relations, à justifier et commencer à argumenter ; il attire l'attention sur certaines procédures et connaissances utilisées en situation ; il introduit **le vocabulaire spécifique** (noms des nombres, adverbes de quantité) pour que les enfants se l'approprient et l'utilisent.

Les premières écritures chiffrées des nombres sont introduites progressivement, en lien avec l'appropriation de la quantité correspondante et la résolution de situations concrètes.

L'apprentissage de l'écriture chiffrée des nombres s'appuie sur la compréhension du sens de ce code commun. La progression de la capacité de lecture et d'écriture des nombres en chiffres s'organise **sur l'ensemble du cycle, notamment à partir de quatre ans**. Parallèlement, l'enseignant veille à ce que l'apprentissage du tracé des chiffres se fasse **avec rigueur**.

•Un enseignement différencié et régulé par l'observation des progrès des élèves

L'enseignant planifie, régule et **différencie** les activités qu'il propose aux groupes d'élèves en variant notamment la taille des collections, le fait de pouvoir agir ou non sur les objets (les déplacer ou non), le fait d'avoir à anticiper la réponse lorsque les objets sont éloignés ou dissimulés.

Quand une évaluation individuelle s'avère nécessaire pour mieux cerner les besoins particuliers d'un élève, elle prend appui sur des collections d'objets et du matériel, **concrets et manipulables**. De manière générale, **le travail sur fiches doit être exceptionnel**. Il est notamment **déconseillé d'utiliser des fiches pour une évaluation individuelle des compétences des élèves avant la grande section**, certains d'entre

eux pouvant être mis en difficulté parce que la situation est représentée et non vécue. En tout état de cause, le travail sur fiche ne saurait être proposé aux élèves **sans un vécu préalable** de la même activité en classe et **pas avant la dernière partie de l'année scolaire de grande section**.

Recommandations pédagogiques – Les langues vivantes étrangères à l'école maternelle

Lien vers la note de service n°2019-086 du 28-05-2019 :

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=142292

Cette note décline les principes généraux d'organisation et la démarche pédagogique à privilégier **en moyenne et grande sections**.

Le rapport intitulé « Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères, oser dire le nouveau monde » souligne, en s'appuyant sur des recherches récentes, l'importance d'un apprentissage précoce d'une langue vivante étrangère (LVE) : c'est à l'école maternelle que les élèves forgent leurs **premières compétences langagières**. L'immense richesse perceptive des très jeunes enfants permet en effet de les sensibiliser, dès le plus jeune âge, aux sonorités de différentes langues.

Le rapport précise également qu'au-delà de la dimension linguistique, les LVE ouvrent les élèves à la **pluralité des cultures** et fondent les bases de la **construction d'une citoyenneté respectueuse**, indispensable à la vie en société et à l'épanouissement de chacun.

C'est à l'âge de trois, quatre et cinq ans que se fixe la façon de prononcer et d'articuler, et que les enfants **ont le plus de facilité à reproduire des sons nouveaux**. **Au cours de cette période, les références culturelles, lexicales et phonologiques**, qui serviront d'appui à l'apprentissage d'une langue vivante, se déterminent naturellement.

Dès la moyenne section de l'école maternelle, l'éveil à la diversité linguistique constitue **un premier contact pour les jeunes élèves avec les langues vivantes étrangères**. Il vise, d'une part, la découverte de la pluralité des langues et permet, d'autre part, une première sensibilisation à une langue vivante étrangère.

Il se réalise à travers la mise en place de situations variées, adaptées aux jeunes élèves, dans lesquelles le jeu, puissant moteur d'apprentissage, le chant et l'écoute tiennent une place prépondérante. Par ces activités ludiques et réflexives sur la langue (comptines, jeux de mots, etc.), faisant place à la sensibilité, à la sensorialité, aux compétences motrices, relationnelles et cognitives des élèves, ces situations permettent la manipulation, la mémorisation, la réflexion et l'observation des régularités et des différences des langues.

Cette sensibilisation aux sonorités de différentes langues contribue au **développement du langage oral et à la consolidation de la maîtrise du français**, objectifs essentiels de l'école maternelle. Elle trouve sa place dans les cinq domaines d'enseignement, et plus particulièrement dans les domaines "Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions" et "Explorer le monde".

•Principes généraux d'organisation

L'éveil à la **diversité linguistique** constitue la première étape d'un parcours d'apprentissage des langues vivantes étrangères qui se poursuivra au cours préparatoire et tout au long de la scolarité. Il convient donc d'organiser cet apprentissage **avec rigueur et régularité** afin que les élèves en tirent tous les bénéfices, notamment en ce qui concerne le développement des compétences langagières orales.

L'éveil à la diversité linguistique recouvre deux volets, d'une part un éveil à la pluralité des langues et d'autre part, une première découverte d'une langue singulière, dont l'apprentissage permet de poser les jalons d'**un parcours linguistique cohérent et en lien avec le cours préparatoire**.

La démarche consiste à **exposer régulièrement les élèves à des temps courts et variés** durant lesquels le professeur les met au contact des langues. Ainsi, peu à peu, ces moments où l'on joue, écoute, bouge, répète, parle, chante dans une LVE deviennent des moments familiers et attendus de la vie de la classe. C'est en créant un environnement propice aux échanges que le professeur pourra guider l'élève avec bienveillance dans des activités adaptées favorisant le développement des compétences orales, que ce soit au plan de l'articulation (prononciation des sons) ou de la prosodie (intonation, rythme, accentuation). Progressivement, les capacités d'écoute et d'attention seront développées.

Les LVE permettent une première perception du fonctionnement du français, langue de scolarisation, avec ses spécificités. L'enfant comprend alors que toute langue peut être considérée comme un objet d'observation et de manipulation. Les LVE viennent ainsi en soutien de l'apprentissage du français.

La formation et l'accompagnement des équipes pédagogiques permettront un travail en commun avec les équipes de cycle 2 et de cycle 3 afin de construire un projet linguistique inter-cycle progressif et cohérent.

•Mettre en œuvre au sein de la classe une démarche pédagogique respectueuse du développement du jeune élève

L'accueil du matin, comme le temps de regroupement traditionnellement consacré aux activités ritualisées, peut constituer un moment privilégié pour exposer les plus jeunes à une autre langue que le français. Il est recommandé de s'appuyer sur un personnage fictif (marionnette, mascotte, professeur revêtant un accessoire typique, etc.).

L'usage de supports authentiques variés et adaptés aux jeunes élèves est à privilégier afin que ces derniers puissent les mettre en lien avec leur propre univers de référence.

➤ *Apprendre en jouant*

Les jeux de doigts, jeux de rondes, jeux dansés, jeux de mimes, jeux de cour, conduits en LVE, engagent les élèves dans le développement de productions orales simples. L'enfant, par son corps et par sa voix, par le rythme battu ou les gestes à accomplir, développe sa conscience de la notion du temps, du rythme, de la mélodie propres à une langue.

On peut également s'appuyer sur des jeux sociaux traditionnels déjà connus des élèves pour faciliter l'entrée dans des activités et créer, ainsi, des situations d'interaction simples mais chargées de sens permettant de pratiquer une LVE.

➤ *Apprendre en réfléchissant*

En vue de développer chez les élèves des capacités d'observation et de raisonnement, l'éveil aux langues peut aussi prendre la forme de temps de recherche et de réflexion simples qui évolueront progressivement.

➤ *Apprendre en s'exerçant*

S'exercer à répéter, à mettre en bouche, à articuler un mot ou un son d'une LVE en sentant du bout des doigts ses cordes vocales vibrer sur le cou, en sentant avec la main l'air expulsé de la bouche, la dureté d'un son dans la gorge ou le roulis d'un /r/, à prononcer des mots ou expressions avec un air joyeux, étonné ou en feignant un air fâché permet d'entraîner les élèves à maintenir une bonne capacité à discriminer à l'oral, à reconnaître, produire et reproduire des sons ou des mots, à associer intonation et sens, tout en jouant avec le matériau linguistique en toute confiance.

➤ Apprendre en mémorisant et en se remémorant

- Mémoriser :

Le recours aux « boîtes à histoires », permettant de raconter en plusieurs langues des histoires animées en s'appuyant sur des objets qui symbolisent les personnages et les éléments clés, facilite également la mémorisation. On peut, par exemple, raconter d'abord en français, puis dans un second temps raconter la même histoire dans une LVE. On peut aussi, sans passer par la médiation du français, introduire directement quelques éléments choisis en LVE (interjections, onomatopées, formules, noms propres, etc.), qui sont directement repérés par les élèves grâce au contexte et à la mise en œuvre pédagogique.

Se remémorer, évoquer :

On organise régulièrement des retours sur les découvertes faites dans les autres langues afin de stabiliser ou remobiliser les savoirs.

La participation des élèves à des projets comme la semaine des langues vivantes qui se tient chaque année au mois de mai est un moment privilégié pour mener un projet de classe ou d'école concret.

Guide sur l'enseignement de la phonologie à l'école maternelle

Parution à venir

Guide sur l'enseignement du vocabulaire

Parution à venir

Pour aller plus loin... sites à consulter

Les ressources d'accompagnement mises en ligne sur le site Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/pid33040/programme-ressources-et-evaluation.html>

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- Graphisme et écriture
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière
- Jouer et apprendre
- La scolarisation des enfants de moins de trois ans
- Suivi et évaluation à l'école maternelle

Le site de la Mission Maternelle 76 : <http://mission-maternelle-76.spip.ac-rouen.fr/>

Les attendus de fin d'année de CP en français et mathématiques et les repères annuels de progression pour le cycle 2 en français, mathématiques et enseignement moral et civique :

<https://eduscol.education.fr/pid38215/cp.html>
